



Une nouvelle tempête s'annonce en zone euro

L'Irlande et le Portugal en pleine tourmente **page 22**



Devenir trader en deux clics: c'est possible

Un jeu d'enfant à risque **page 23**

ArcelorMittal

Au charbon

Le groupe serait sur les rangs pour éventuellement racheter le groupe minier américain Massey Energy Company, selon le *Wall Street Journal (WSJ)*, citant des sources proches du dossier. ArcelorMittal ferait «partie des entreprises qui ont manifesté leur intérêt si le producteur de charbon décidait de se vendre». Les discussions entre les deux groupes ont commencé il y a quelques mois mais ne seraient pour l'instant qu'à un stade préliminaire, avance le *WSJ*, et aucun accord n'est imminent. Massey, sixième producteur de charbon aux Etats-Unis, explore depuis quelques mois des alternatives stratégiques, dont une possible reprise par un concurrent ou un fonds d'investissement, ou une recapitalisation. Le groupe Massey produit 40 millions de tonnes de charbon par an et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars en 2009. Le producteur de charbon indien Coal India, et le quatrième producteur de charbon américain Alpha Natural Resources Inc sont également sur les rangs. Massey pèse environ 4,8 milliards de dollars selon le cours de clôture de son action à la Bourse de New York vendredi.

KBL EPB

Jacques Peters est officiellement aux commandes

Le Luxembourgeois Jacques Peters est depuis hier officiellement le *chief executive officer* et président du comité de direction de KBL European Private Bankers (KBL EPB). Il succède à Etienne Verwilghen qui continuera à siéger au conseil d'administration de la société. Ces changements, qui avaient déjà été annoncés en mai, ont été confirmés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 20 octobre. «Cette succession, longuement préparée au sein du groupe, s'inscrit dans la continuité de la stratégie de KBL EPB S.A. et a reçu le soutien unanime des actionnaires, tant du groupe KBL, que du groupe familial Hinduja, qui s'est récemment porté acquéreur de KBL EPB», précise la société dans un communiqué.

Cette acquisition de la filiale de la banque belge KBC par le groupe indien n'est cependant pas encore finalisée. L'opération devait être clôturée début octobre, elle ne le sera vraisemblablement pas avant fin novembre. En cause, selon le service presse de KBC à Bruxelles, la complexité du processus de cession compte tenu du fait que KBL EPB est présent dans dix pays et que les autorités de contrôle de ces Etats doivent accorder leur feu vert à l'opération. Pour rappel, le montant de la transaction est de 1,35 milliard d'euros.

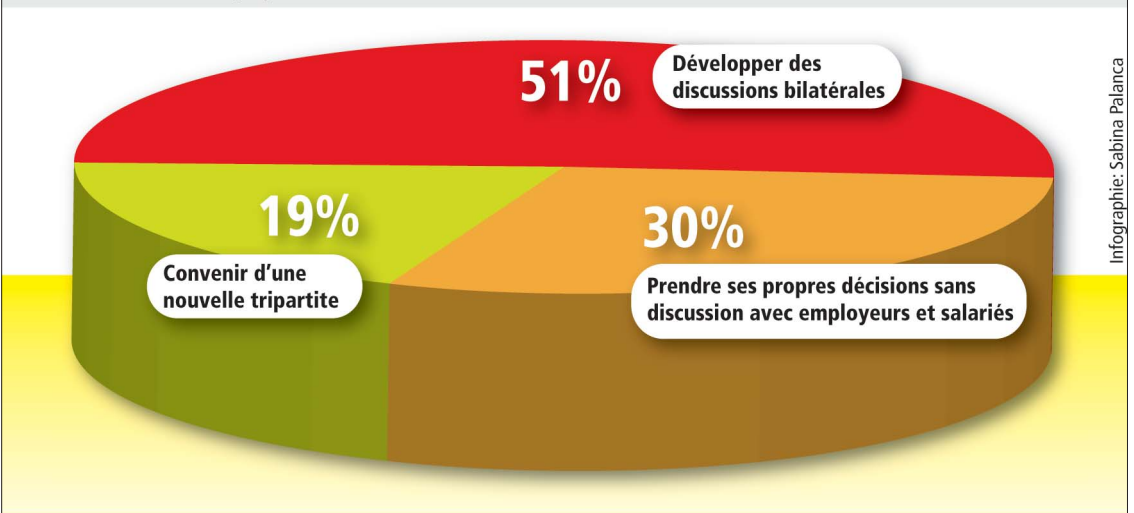
La grande majorité des responsables d'entreprise, sondés dans le cadre de l'enquête semestrielle Luxembourg Business Compact (lire également *La Voix* d'hier), sont formels pour dire que l'accord portant sur l'indexation des salaires, conclu fin septembre entre le gouvernement et les syndicats, n'est pas un bon compromis. Ils pensent que le gouvernement a gâché une belle occasion de réformer ce mécanisme.

■ Les responsables d'entreprise ont beau afficher leur optimisme quant à l'imminence de la reprise économique (l'index atteint +1 sur une échelle allant de -5 à +5, voir *La Voix* d'hier), il n'en reste pas moins qu'ils sont toujours inquiets face à l'évolution de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise. Dans ce contexte, les entrepreneurs dénoncent, et ce n'est certes pas la première fois, le dernier accord gouvernement-syndicats sur l'indexation des salaires.

64 % des sondés lors de l'enquête *Luxembourg Business Compact* (menée par l'institut für Demoskopie Allensbach pour compte de KPMG et du *Luxemburger Wort*) estiment que ce compromis – prévoyant le déclenchement de la prochaine tranche indiciaire au plus tôt en octobre 2011 – auquel ne fut pas associé le patronat, n'est pas bon, contre 25 % qui le jugent valable. Mais surtout, 74 % des

Une majorité d'entrepreneurs pense que le gouvernement devrait initier des discussions bilatérales avec les représentants des employeurs et des salariés

Question: Compte tenu de l'actuelle situation économique, comment le gouvernement devrait-il selon vous impliquer salariés et employeurs dans ses décisions?



Source: Luxembourg Business Compass by KPMG and Luxemburger Wort (Oct. 2010)

©IfD-Allensbach

entrepreneurs considèrent qu'en acceptant ce compromis le gouvernement a manqué une réelle occasion de réformer le système luxembourgeois de l'indexation des salaires qui, toujours selon le patronat, pèse lourd sur les finances des entreprises et nuit à leur compétitivité.

La tripartite, modèle social luxembourgeois par excellence a-t-elle vécu? Beaucoup d'entrepreneurs semblent de cet avis, 70 % estimant que la tripartite n'est pas le moyen le plus (ou pas du tout) approprié pour gérer la crise économique. Dès

lors, 51 % des *chief executive officers*, *chief financial officers* et autres employeurs pensent que le gouvernement devrait, en lieu et place de la tripartite, développer des discussions bilatérales tant avec le patronat que les syndicats avant de prendre ses décisions. Ils sont même 30 % à considérer que le gouvernement doit décider sans discussion préalable avec les partenaires sociaux. A méditer!

Au-delà de ce volet plus politique de l'enquête *Luxembourg Business Compass*, il est encore intéressant de noter que désormais seuls 18 % des employeurs

sondés pensent réduire le nombre de leurs salariés dans les six prochains mois (contre 39 % qui au contraire comptent augmenter leur staff): ils étaient 27 % en avril et 33 % en octobre-novembre 2009 à vouloir agir de la sorte. D'une manière générale d'ailleurs, alors que nombre d'entreprises étaient depuis deux ans sur la défensive en matière de dépenses d'investissement, elles semblent retrouver la volonté d'aller de l'avant, une tendance qui était déjà perceptible en avril, lors de l'enquête précédente.

■ LB

Un deuxième avion pour Luxaviation S.A., société luxembourgeoise d'aviation d'affaires

Un Bombardier débarque

Depuis hier, la flotte de Luxaviation compte un deuxième aéronef. La société d'aviation d'affaires, dirigée par Patrick Hensen depuis février, a pris en leasing opérationnel un Bombardier Challenger 300 qui lui permet de rallier des destinations comme Dubaï ou Moscou pour attirer une clientèle internationale. Tokio Hotel en fait partie!

■ Jusqu'à présent, Luxaviation n'exploitait qu'un seul avion, un Cessna Citation XLS, qui est la propriété d'une société captive (Luxcitation). Désormais, la société exploite en plus un Bombardier Challenger 300 dont l'autonomie est plus grande. Cet avion est pris en leasing opérationnel avec option d'achat, explique Patrick Hansen, administrateur délégué et actionnaire aux côtés de sociétés privées luxembourgeoises



Un Bombardier Challenger 300

(Photo: Luxaviation - Copyright: Gerry Stegmeier)

de participations financières. La valeur à neuf de ce type d'aéronef avoisine les 15 millions de dollars.

Avec le Cessna, Luxaviation touche une clientèle luxembourgeoise: 70 % sont des entreprises industrielles ou financières et

30 % des particuliers pour des voyages loisir. Le Bombardier permet cependant à Luxaviation de viser désormais une clientèle internationale qui réclame des destinations plus lointaines (Dubaï, Moscou, Montréal...) ou une

grande flexibilité et disponibilité: c'est ainsi que Luxaviation compte par exemple le groupe musical allemand Tokio Hotel dans sa clientèle, révèle Patrick Hensen.

La société luxembourgeoise, qui occupe 22 personnes (dont quatre pilotes et deux hôtesses de l'air) entend ainsi doper sa croissance qui connaît d'ailleurs une belle envolée: le Cessna a volé 85 heures en mai 2010 contre 35 heures en mai 2009, et les mois suivants ont connu la même progression, indique Patrick Hensen tout en précisant que l'entreprise sera profitable cette année: «De peu, mais quand même.»

En outre, la structure des coûts d'une entreprise du secteur aérien fait que les frais fixes sont sensiblement identiques pour un comme pour deux (ou plus) avions. Dès lors, l'exploitation de ce deuxième avion permet «d'améliorer la rentabilité», se réjouit l'administrateur délégué.

■ LB